

Communication municipale au Conseil communal N° 659 / 2021

Séance du 4 décembre 2021

Séances du Conseil communal 2022

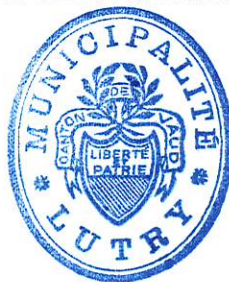
Nous vous communiquons, ci-après, les dates auxquelles la Municipalité envisage de demander la convocation de votre Conseil au cours de l'année 2022 :

lundi	28 mars 2022
	9 mai
	20 juin
	12 septembre
	31 octobre
samedi	3 décembre

Le présent avis préalable vous est donné sous réserve que les objets transmis par la Municipalité au Bureau du Conseil communal soient suffisamment nombreux pour qu'ils justifient de notre part une demande de convocation de votre assemblée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Charles Monod



Le secrétaire
Patrick Csikos